

CAMPER EN CONTEXTE DE PANDÉMIE



Dans le contexte de la COVID-19, les comportements et mesures de prévention et de sécurité sont **l'affaire de tous**. L'exploitant du terrain de camping qui vous accueille a implanté des procédures d'opération dans le but d'assurer le respect des recommandations de la santé publique visant à limiter la propagation du virus. Évidemment, en tant que **campeur**, vous avez un rôle important à jouer en vue de l'atteinte de cet objectif.

Le présent document vous est remis afin que vous preniez connaissance des mesures que vous aurez à respecter en tant que campeur, que vous soyez **passant** ou **saisonnier**. Il est possible qu'à votre arrivée, on vous remette plus de détails, par exemple concernant des règlements de l'établissement qui ont dû être adaptés au contexte de la COVID-19. Il est **important** que vous partagiez ces informations avec **toutes** les personnes incluses dans votre réservation, jeunes et moins jeunes.

L'équipe du personnel du terrain de camping vous invite à l'accompagner dans ses efforts visant à assurer une cohabitation sécuritaire et respectueuse pour **tous** sur le terrain de camping.



Avant votre arrivée, *Soyez bien informé et bien équipé!*

- Compte tenu des directives gouvernementales, il est possible que certains services ou activités soient inaccessibles pour une partie ou la totalité de la saison. Afin d'éviter les déceptions, informez-vous en consultant le site web du terrain de camping ou en communiquant directement avec lui.
- Vérifiez auprès du terrain de camping si votre **réservation** est toujours valide et effectuez votre **paiement** par téléphone si possible.
- Prévoyez un approvisionnement suffisant en **savon et gel alcoolisé** pour les mains.
- Assurez-vous d'apporter du matériel de nettoyage et désinfection tel que des **lingettes désinfectantes** à utiliser sur les surfaces fréquemment touchées.
- Équipez-vous de **couvre-visage** en quantité suffisante.
- Assurez-vous d'avoir une nappe sous la main pour votre table à pique-nique.
- Privilégiez l'option d'apporter votre propre équipement sportif le cas échéant.

Si vous présentez des signes de COVID-19, ne vous présentez pas au camping.

Contactez la Santé publique au 1 877 644-4545

et conformez-vous à leurs directives, notamment en ce qui concerne les mesures de quarantaine.



À votre arrivée, *Civisme, patience et courtoisie sont de mise!*

- Conformez-vous aux règles et tenez compte des **affichages** et repères physiques destinés à assurer la distance minimale de deux mètres entre chaque personne.
- Présentez-vous **seul** au poste d'accueil. Les personnes vous accompagnant doivent vous attendre à l'extérieur ou encore mieux demeurer dans le véhicule.
- **Désinfectez** vos mains au moyen des lavabos ou gels alcoolisés mis à votre disposition par le terrain de camping.
- Soyez prêt à devoir utiliser un **couvre-visage** au poste d'accueil.
- Si vous devez payer sur place, privilégiez un mode de **paiement par carte**.

CAMPER EN CONTEXTE DE PANDÉMIE



Pendant votre séjour, Respectez les mesures d'hygiène, de distanciation sociale et les règlements mis en place

Règles d'hygiène de base



- Respecter la règle de **distanciation** de deux mètres entre chaque personne.
- **Lavez** souvent vos mains à l'eau savonneuse tiède pendant au moins 20 secondes.
- Évitez les poignées de main.
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec le coude ou un mouchoir lorsque vous toussiez ou éternuez.
- Évitez de toucher votre visage avec vos mains non lavées.
- Jetez vos mouchoirs dans la poubelle.
- Les personnes de 12 ans ou plus doivent porter le couvre-visage :
 - dans tous les espaces communs intérieurs;
 - à l'extérieur lorsqu'il est difficile de respecter la distanciation.

Installations sanitaires



- Utilisez autant que possible vos propres installations sanitaires.
- Veuillez aider le personnel du camping à préserver la propreté des blocs sanitaires si accessibles.
- Si la buanderie est accessible, transportez votre linge souillé dans un sac imperméable.
- Respectez les directives et affichages.
- Ayez en main des lingettes désinfectantes à utiliser au besoin et jetez-les dans les poubelles après usage et non dans les toilettes.

Entretien de votre équipement



Le coronavirus (COVID-19) peut vivre sur les objets et les surfaces de quelques heures à quelques jours, nous recommandons de faire preuve d'une grande vigilance.

- Les surfaces et objets fréquemment touchés sont les plus susceptibles d'être contaminés. Ils devraient être **nettoyés et désinfectés** au moins deux fois par jour ou aussi souvent que possible.
- Les produits de nettoyage et désinfectants courants sont efficaces contre la COVID-19.

Animaux de compagnie



Actuellement, rien n'indique que les animaux de compagnie soient un facteur de transmission du coronavirus. Mais il est recommandé de limiter les contacts entre les personnes et les animaux d'autres personnes ou entre les animaux de différents ménages. Les animaux doivent être tenus en laisse en tout temps.

Rassemblements



Les rassemblements extérieurs et intérieurs à votre emplacement doivent se limiter à un maximum de 10 personnes, provenant idéalement de 3 ménages au maximum. Une distance minimale de 2 m doit être maintenue entre les personnes ne provenant pas d'un même ménage. Le couvre-visage est nécessaire lorsqu'il n'est pas possible de conserver une distance de 2 m.

Si au cours de votre séjour, vous développez les symptômes de la COVID-19 :

- **Isolez-vous dans votre équipement récréatif et portez un masque.**
- **Avisez l'exploitant du terrain de camping.**
- **Contactez la ligne d'information sur la COVID-19 au numéro 1 877 644-4545 et suivez leurs directives, notamment celles entourant votre départ du camping pour retourner à la maison.**



Après votre séjour

Si, **dans les jours suivant votre retour**, vous développez les symptômes de la COVID-19 et que vous croyez l'avoir contractée lors de votre séjour au camping :

- **Avisez l'exploitant du terrain de camping.**
- **Contactez la ligne d'information sur la COVID-19 au numéro 1 877 644-4545 et suivez leurs directives.**

Ce document a été produit par Camping Québec en mai 2020 et mis à jour en juillet 2020. Pour plus d'informations sur les terrains de camping du Québec, visitez le www.campingquebec.com.